

recherche

deux agents d'animation et d'entretien

Poste permanent - 80 %

A pourvoir le 26 août 2024

Description du poste

Dans le cadre de son projet éducatif, la commune a décidé de poursuivre sa politique de pérennisation des emplois dans le domaine de l'animation périscolaire et de l'entretien des locaux.

Si vous appréciez le travail en équipe, l'animation de groupes, le contexte de la vie scolaire et avez envie de contribuer à l'épanouissement des enfants, ce poste est fait pour vous !

Sous la responsabilité du responsable de service, vous aurez en charge les missions suivantes :

- Animer un groupe d'enfants sur le temps périscolaire (accueils matin, pause méridienne et soir) en accord avec le projet éducatif de territoire (PEdT) de la commune
- Entretien des bâtiments municipaux (scolaire, restauration, salles associatives, ...)
- Assurer le transport scolaire (en cas de besoin).
- Veiller et garantir la sécurité et le bien-être des enfants.
- Conduire des études surveillées d'une durée d'une heure en autonomie (le soir après la classe).

Profil

- Capacité à animer un groupe d'enfants.
- Qualités relationnelles
- Capacité à communiquer
- Capacité à organiser des activités ludiques, variées et respectueuses du bien être des enfants
- Être force de proposition
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité au travail.
- Discrétion
- BAFA ou équivalent
- Permis B indispensable

Organisation du poste :

- Vous travaillerez principalement sur les 36 semaines scolaires et quatre jours par semaine.

Conditions de recrutement et rémunération

- Poste permanent
- temps de travail 80 %
- Rémunération statutaire + RIFSEEP + prime annuelle 13ème mois + participation employeur au comité des œuvres sociales, aux complémentaires santé et prévoyance

Candidatures à adresser au plus tard le 12 juillet 2024

Lettre de candidature et C.V. à adresser à :

Monsieur le Maire-

Mairie de Saint-Martin-d'Uriage

2 place de la mairie

38410 SAINT-MARTIN-D'URIAGE

ou par mail : recrutement@mairie-saintmartinduriage.fr